

Séance du 19 novembre 2012

Réception de Dominique TRIAIRE

Le roi et le philosophe : gouverner la Pologne au XVIII^e siècle

MOTS-CLÉS

Histoire - Littérature - Philosophie - Politique - Pologne - Jean-Jacques Rousseau - Stanislas Auguste.

RÉSUMÉ

Comparaison de la situation de la Pologne au XVIII^e siècle, à travers les *Mémoires* du roi Stanislas Auguste, et les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* de Jean-Jacques Rousseau.

Leurs dates sont exactement décalées de vingt ans : Jean-Jacques Rousseau naît en 1712, Stanislas Poniatowski en 1732 ; Rousseau meurt en 1778, Stanislas-Auguste en 1798. Et pourtant tous les deux prennent la plume dans le même temps pour s'intéresser aux affaires de la Pologne : en 1771. Ce sont ces deux approches que je vais étudier.

Stanislas Poniatowski voit le jour dans une famille de la bonne noblesse polonaise : son père, militaire hardi, a été célébré par Voltaire – ce qui n'eût pas suffi à faire de son fils un roi. Mais sa mère, Constance Czartoryska, appartenait à l'une des familles les plus puissantes, les plus riches et les plus cultivées non seulement de Pologne, mais d'Europe même, une famille de magnats qui descendait de la vieille dynastie royale des Jagellons et que gouvernaient Michel et Auguste, les frères de Constance.

À peine âgé de vingt ans, le jeune Stanislas fait ses premiers pas en politique sous la protection de ses oncles. Puis, en 1753, comme tout fils de bonne naissance, il entreprend son tour d'Europe : l'Autriche, la Saxe, la Hollande, la France, l'Angleterre. À Paris, logé chez Mme Geoffrin, il rencontre Montesquieu, Fontenelle, la famille royale. Mais, l'année suivante, son père le rappelle à Varsovie pour des raisons politiques. Toute sa vie, il regrettera de ne pas avoir vu l'Italie.

Sa famille l'envoie alors en Russie à la suite du chevalier Charles Hanbury Williams, qui venait d'y être nommé ambassadeur d'Angleterre, pour parfaire son éducation politique. Se produit alors un événement qui va changer le cours de sa vie : il fait la connaissance de la grande-duchesse, future Catherine II, et devient son amant. Peu après que la guerre de Sept ans a éclaté, en octobre 1756, il parvient à se faire nommer ministre de l'électeur de Saxe (et roi de Pologne), Auguste III, à Saint-Pétersbourg. Sa position était inconfortable : la Saxe était bien sûr l'alliée de la Russie, de l'Autriche et de la France dans cette guerre (et elle en souffrit assurément les plus graves dommages), mais l'ambassadeur de France se méfiait des

amitiés de Poniatowski pour Williams – l’Angleterre et la Prusse formant le camp ennemi – et parvint presque à obtenir son rappel. À ces difficultés, ajoutons le “fanatisme prussien” du grand-duc qui rendait acrobatique la mission du jeune diplomate. Années pourtant de formation précieuse où il mesure les intérêts nationaux, en même temps qu’il apprend l’allemand et le russe – il parlait déjà français et anglais.

Revenu en Pologne en 1758, il est régulièrement élu à la diète, tout en espérant retourner à Saint-Pétersbourg. Mais en 1762, après s’être débarrassée d’un mari grossier et brutal, la maîtresse de Stanislas Poniatowski devient impératrice de Russie. Il crut assez longtemps qu’il pourrait l’épouser et la présente dans ses *Mémoires* comme son premier et seul véritable amour. Si Catherine ne lui donna pas sa main, deux ans plus tard, elle lui donna un royaume.

Les Polonais n’ont pas oublié que leur dernier roi fut élu sous la surveillance des troupes russes. Le bonheur de Stanislas Auguste dura peu : bien loin d’une monarchie absolue, la Pologne était une république. Lors de l’élection, le roi passait avec la nation des *pacta conventa* au terme desquels les seigneurs

lient les mains de leur monarque afin de pouvoir exercer impunément sur leurs vassaux la tyrannie la plus cruelle, tandis qu’ils jouissent eux-mêmes d’une indépendance et d’une anarchie presque toujours funeste au repos de l’état (Encyclopédie de Diderot et d’Alembert, 1765, s. v. “*Pacta conventa*”).

Le pouvoir législatif était censé résider dans la diète qui réunissait tous les deux ans les nobles élus par les diétines.

Dès 1766, l’ambassadeur de Russie, Nicolaï Vassil. Repnine, exige l’égalité civile pour les orthodoxes (les “désunis” dans la langue du roi, par opposition aux uniates) et les protestants. La réaction ne se fait pas attendre et en 1768 éclate la confédération de Bar.

Il existait deux sortes de diètes : les diètes ordinaires qui observaient le fameux *liberum veto* et décidaient à l’unanimité, *i. e.* jamais, et les diètes confédérées ; celles-ci pouvaient naître d’une poignée de mécontents qui agrégeaient autour d’eux un nombre de nobles de plus en plus grand. Elles n’obéissaient à aucune règle juridique, décidaient à la pluralité et faisaient, comme on le devine, peser sur le pays un fort risque de guerre civile.

La confédération de Bar qui dura quatre ans fut sanglante : elle amalgamait des défenseurs de la foi catholique, des tenants du sarmatisme contre la gallo- ou l’anglomanie, des ennemis de la Russie et, bien sûr, tous ceux qui étaient hostiles au roi. Il ne se maintint sur le trône que par l’action des troupes russes qui stationnaient encore sur le territoire de la République depuis son élection. La crise atteignit son paroxysme le 3 novembre 1771 quand les confédérés enlevèrent le roi ; il fut relâché le lendemain en raison de la désorganisation des ravisseurs.

Les troubles causés par la confédération de Bar servirent de prétexte à la Russie, à la Prusse et à l’Autriche pour engager le premier partage de la Pologne en 1772 et le faire entériner par une diète stipendiée l’année suivante. La Russie imposa également que fût créé un conseil permanent qui “assisterait” le roi, en fait assurerait le pouvoir exécutif, donna sa garantie au maintien de l’état politique de la Pologne (en particulier au *liberum veto*), installa enfin à Varsovie un ambassadeur tout-puissant à qui reviendrait de désigner les *bons* membres du conseil permanent.

On sait la suite : profitant que la Russie était en guerre avec les Turcs, la Pologne se réveille en 1788 et se donne une constitution moderne en 1791 – avant la France. Malheureusement, la Russie ayant fait la paix, tourne ses armes contre la Pologne : deuxième partage. Insurrection de Kościuszko en 1794 : troisième partage. La Pologne ne renaîtra qu'en 1918.

Avant Stanislas Auguste, Jean-Jacques Rousseau avait croisé le chemin d'un autre roi de Pologne : à la suite de la publication du *Discours sur les sciences et les arts* en 1750, Stanislas Leszczyński, éphémère roi de Pologne, duc de Lorraine et beau-père de Louis XV, avait fait paraître une réfutation anonyme dans le *Mercur* de septembre 1751, à laquelle Rousseau opposa des *Observations* respectueuses, mais fermes (1). Hormis quelques visites, comme celle de la princesse Izabela Czartoryska, cousine du roi, il ne semble pas que Rousseau se soit particulièrement intéressé à la Pologne pendant une vingtaine d'années.

En février 1770, le comte Michel Wielhorski (v. 1730-1794) arrive à Paris comme délégué de la confédération de Bar. Il avait participé en 1767 à la confédération de Radom qui peut être considérée comme le comble de la duperie et de la manipulation : elle refusait l'égalité civile pour les non-catholiques et appelait au détronement du roi. Les chefs de la confédération, dont Wielhorski, travaillés par l'ambassadeur de Russie, allèrent benoîtement à Saint-Pétersbourg demander à Catherine la réalisation de leurs vœux, exactement opposés à ceux de l'impératrice ! L'échec prévisible des Polonais suscita quelques jours après la confédération de Bar.

La France, qui lui avait envoyé quelques officiers parmi lesquels le futur fameux Dumouriez, soutenait la confédération de Bar. Rien donc d'étonnant à la mission quasi officielle de Wielhorski qui fut reçu par Choiseul. L'accueil fut beaucoup moins épressé du côté des philosophes : dans son cruel *Discours aux confédérés catholiques de Kaminiak en Pologne* (1768) ou dans le *Sermon du papa Nicolas Charisteski prononcé dans l'Eglise de Sainte Toleranski* (1771), Voltaire prend le parti du roi et de l'impératrice. Mme Geoffrin ferme sa porte à Wielhorski : *Il m'avait fait demander, écrit-elle au roi le 1er octobre 1770, à venir chez moi ; mais sachant qu'il était ici de la part des confédérés, je lui ai fait dire que nos sentiments étaient trop différents pour avoir une liaison* (2).

Ce n'était pas dans cette direction que Wielhorski pouvait attendre un soutien.

Il connaissait Claude Carloman de Rulhière (1735-1791) qui avait accompagné quelques années plus tôt l'ambassadeur de France en Russie et fréquenté beaucoup de cours européennes. Il préparait alors une *Histoire de l'anarchie de Pologne* qui ne parut qu'en 1807 et où il brossait un portrait peu amène de Stanislas Auguste, réunissant dans la même hostilité le roi de Pologne et l'impératrice de Russie. Par Rulhière, Wielhorski fit la connaissance de Mably qu'il sollicita : entre l'été 1770 et l'été 1771, Mably prépara *Du gouvernement et des lois de la Pologne* que Rousseau eut entre les mains. Quand Wielhorski prendra le chemin du retour, Mably l'accompagnera.

En juillet 1770, Wielhorski fut introduit auprès de Rousseau par Rulhière. Sans doute n'est-ce pas avant octobre que Rousseau accepta, comme l'avait fait Mably et peut-être par le désir de se mesurer à lui, d'écrire sur la Pologne. N'oublions pas que c'était une république et qu'à ce titre, le citoyen de Genève ne

pouvait y être indifférent. Il se laissa donc séduire, se passionna pour le sujet et remit ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne* ⁽³⁾ à Wielhorski au bout de six mois, au printemps 1771.

Les relations entre les deux hommes se dégradèrent les années suivantes, entre autres raisons, parce que Wielhorski ne put garder le secret sur les *Considérations* comme il s'y était engagé avec l'auteur. Dans le *Deuxième dialogue* (1773), celui-ci reproche au Polonais de lui avoir "marqué [...] qu'il ne vouloit lui avoir aucune obligation" ; dans le *Dialogue troisième*, revenant à ses vieux démons de persécution, Rousseau ne voit plus dans toute cette opération qu'un "piège" qui lui a été tendu ⁽⁴⁾.

Avant d'examiner la situation en Pologne au XVIII^e siècle, telle que la présente Stanislas Auguste, voyons les raisons qui l'ont amené à écrire des *Mémoires* puisque ce document majeur est celui qui sera comparé aux *Considérations* de Rousseau.

C'est en 1771 que Stanislas Auguste dit avoir commencé la rédaction – peu après donc que Rousseau a terminé les *Considérations*. Cette date est particulièrement instructive et ne doit rien au hasard : 1771 est l'année de l'enlèvement du roi par les confédérés de Bar, expérience qui lui montre à quel point, par ses mœurs de noble formé à l'européenne, par ses idées acquises auprès des Lumières, par sa situation entourée de troupes russes, par son passé lié à celui de l'impératrice de Russie, il est éloigné, coupé de la presque totalité de son peuple. Percevait-il l'aimable mépris qui se dégage des lignes qu'il consacre à telle campagne électorale quand, au contact de la petite noblesse (la *szlachta*), il brigait un siège à la diète ? ⁽⁵⁾ Stanislas Poniatowski n'était pas un magnat : la fortune familiale était entre les mains de ses oncles. Le magnat était d'ailleurs bien accepté par la *szlachta* : il conservait la vieille structure féodale du suzerain et du vassal, et arrosait généreusement sa clientèle. Non : il y avait chez Stanislas Poniatowski quelque chose du petit-maître à la française qui heurtait violemment le gentilhomme polonais, prêt à mourir pour la foi et la liberté.

Derrière le motif affiché des *Mémoires* – finalement assez banal : *les fautes les plus humiliantes pour l'amour-propre sont à demi expiées par le courage qui ose les avouer, dans le but, de servir à ceux qui liront ces aveux, comme les débris d'un naufrage peuvent servir de balize à ceux que leur route conduit aux mêmes parages* ⁽⁶⁾.

Derrière ce motif, Stanislas poursuit un tout autre but : il a perçu, car l'homme est à la fois intelligent et habile, que non seulement son peuple lui était hostile, mais que, comprenant mal son action, il voyait avant tout en lui un traître. Les *Mémoires* sont donc là pour redresser l'image de leur auteur. Disent-ils la vérité ? Comme toujours, pour ce genre de témoignage : en partie. Mais il faut immédiatement ajouter que les *Mémoires* sont construits comme une redoutable machine intellectuelle où tout se tient, et à partir du moment où le lecteur accepte les prémisses du roi, il est très difficile ensuite de ne pas le suivre jusqu'au bout de son analyse et de son explication des événements.

La rédaction des *Mémoires* fut un peu chaotique : elle se divise en trois tranches :

1. Le livre III, très probablement écrit le premier entre 1771 et 1772, puis le livre premier avant 1775.
2. Le livre II écrit en 1781.

Le roi ne reprendra la rédaction qu'au moment de l'effondrement final, quand il aura perdu tout pouvoir et après son abdication :

3. Le livre V en 1793-1794 ; le livre IV en 1795 ; les livres VI-VIII en 1796-1797.

Stanislas Auguste travaillait encore à ses *Mémoires* quelques jours avant sa mort. Nous avons retrouvé un épais volume de notes préparatoires qui date des années 1791-1798 (7).

Il avait été appelé à Saint-Pétersbourg par Paul I^{er} dès son avènement – l'empereur dont la santé mentale était chancelante croyait que Stanislas était son père. Il voulait aussi rendre justice à ceux qui avaient été victimes de la politique de sa mère qu'il estimait fort peu. C'est donc dans la capitale russe que mourut le roi déchu ; ses *Mémoires* furent immédiatement saisis par la police impériale et interdits de consultation. Seul, Alexandre III les parcourut et ce fut Nicolas II qui leva le secret. Une édition confidentielle parut en deux volumes : le premier à Pétersbourg en 1914, le second à... Leningrad en 1924.

Les *Mémoires* sont entièrement en français et couvrent la période 1732-1778. Notons que le texte est à la première personne jusqu'au couronnement ; ensuite l'auteur royal se désigne à la troisième personne. Le manuscrit est de la main des secrétaires de Stanislas, mais il a ajouté lui-même de nombreuses corrections et additions. La fin est brutale ; le volume signalé plus haut prouve que le roi entendait poursuivre. Les huit livres mis au net et le volume de notes sont conservés aujourd'hui à Moscou par les Archives russes d'État des actes anciens (RGADA).

La société polonaise avait une composition particulière : la proportion de la noblesse (10%) était la plus élevée de l'Europe, très peu de bourgeoisie, une forte communauté juive (10%), le reste dans le servage, soit plus de 70% de la population, pour un total de dix à douze millions d'habitants en tenant compte des démembrements. Le jeu politique ne s'étendait qu'à la noblesse. Voici la mentalité dominante au moment de l'élection de Stanislas Poniatowski :

Pendant les 30 Années de Son règne [celui d'Auguste III], aucune Diète depuis celle de 1736. n'avoit tenuë. Toutes avoient été dissoutes, sans avoir produit aucune Constitution

c'est ainsi que l'usage nommoit en Pologne tout acte législatif aiant force de loi

Il étoit connu Publiquement, que la Cour même, peu désireuse de la réussite des Diètes, se réjouissoit le plus souvent de leur prompt rupture, qui la dispensoit de l'attention laborieuse, que ces Assemblées exigeoient, et acceleroit le retour en Saxe du Roi, qui ne se trouvoit bien, et ne se croïoit chez lui, que dans Son Electorat.

Mais aussi la Nation s'étoit tellement deshabinuëe de toute exercice véritable d'Affaires Publiques, qu'elle n'en conservoit presque plus le souvenir. Les vieillards en avoient perdu la trace ; la jeunesse n'aïant vû que desordre et abandon dans le Gouvernement, n'avoient appris de ses Peres pour toute maxime Politique, que ce dicton : "La Pologne se maintient par son desordre même. La jalousie reciproque de ses voisins suffira toujours à sa défense, sans qu'elle entretienne elle même une force armée. Le liberum veto, fait le Palladium de la Noblesse Polonoise." Et la plûpart des Polonois éstimoient réellement leur Patrie heureuse, quoiqu'elle fût sans défense et presque dans une Anarchie totale. (p. 307)

En admettant même que l’auteur noircisse le tableau afin d’atténuer sa responsabilité dans les catastrophes à venir, il est vrai que le pays était dans une paralysie politique complète, que l’armée comptait moins de 20 000 hommes quand celle de Prusse en alignait dix fois plus.

Stanislas Auguste ne manque pas de souligner que cette paralysie était due à “l’état déplorable des connaissances et des notions politiques” (p. 533), produit par l’anéantissement du système éducatif sous les rois saxons. Ainsi le “fanatisme sarmate” s’était-il renforcé : pression pour réduire le pouvoir royal, défense du *liberum veto*, conservatisme social, “liberté dorée” autorisant tous les excès, arrogance et foi superstitieuse, le tout dans un costume folklorique qui permettait à celui qui le revêtait d’afficher son dédain pour habit et perruque à la française. Nous verrons que Rousseau avait une image bien différente des Polonais.

Le pire était l’aveuglement de la nation : elle se reposait sinon sur la bonne foi de ses voisins, au moins sur la paresseuse croyance qu’ils se neutralisaient mutuellement. Pourquoi changer quelque chose à une situation si rassurante ? Pourquoi augmenter l’armée ? Le roi déplore l’obstination de ses oncles (qui figuraient pourtant parmi les élites cultivées), refusant l’idée du partage :

Ils traitèrent cela d’artifice vain soutenant toujours, que l’intérêt de la Russie même y étoit trop contraire, pour qu’Elle y consentit jamais. Le Roi eût beau leur faire observer, combien d’Avis dattés de différentes Capitales de l’Europe, et de Petersbourg même, confirmoient, qu’il étoit reellement question de ce projet, Ils ne voulurent jamais le croire, et ils tournoient en derision les auteurs de ces avis, et ceux qui y ajouttoient foi. (p. 392)

Raidie sur ses privilèges et ses préjugés, inculte, aisée à duper, cette noblesse aurait pu nourrir le sens du sacrifice national tel qu’il se développera au siècle suivant. Las ! L’intérêt personnel passait avant tout jusqu’à accepter, pour un esprit “républicain”, les plus criants abus. Stanislas Auguste raconte comment s’établissait le tribunal souverain auquel ressortissaient en dernière instance tous les jugements du royaume (pp. 41 *sq.*). Il était composé de députés élus par leurs palatins respectifs ; lors de l’installation, chaque député devait faire valider son élection devant un censeur. Mais on devine que pour les plus puissantes familles, le choix de ces juges était déterminant dans les nombreux et interminables procès qu’elles soutenaient. La force physique n’était donc pas exceptionnelle quand il s’agissait d’empêcher tel élu de se présenter devant le censeur. Et comme l’intérêt des uns heurtait celui des autres, la justice “républicaine” était fort malmenée au point que parfois il valait mieux que les violences empêchassent le tribunal de fonctionner : au moins les injustices étaient-elles provisoirement suspendues !

Face à une situation aussi désastreuse, la solution, au moins technique, était relativement simple et consistait en trois mots : abolition du *liberum veto*. En instaurant la règle de la pluralité, la diète aurait pu reprendre son activité législative. Or cet aménagement, mineur en soi, mais à valeur hautement symbolique, ne pouvait pas seulement être proposé. Signalons que Michel Wielhorski, celui-là même qui sollicitera Rousseau, fit rétablir par la diète de 1766 le *liberum veto* dans toute son étendue, alors que Stanislas Poniatowski, qui n’était que candidat au trône, l’avait fait assouplir en 1764 à la diète de convocation.

De surcroît, le roi perdit très rapidement ses principaux soutiens à l’intérieur et à l’extérieur : ses oncles ne lui pardonnèrent jamais d’avoir été élu à la place de son cousin, Adam Casimir, fils d’Auguste Czartoryski, et s’éloignèrent de lui pour

ne pas partager son impopularité. Catherine de Russie se méfia vite de lui quand il s'efforça dans les premières années de son règne de mettre en place des réformes. Il se retrouva donc seul, déployant une énergie épuisante à essayer de constituer dans le pays un parti qui soutînt son action.

Il gardait aux termes des *pacta conventa* une influence non négligeable qui pouvait le servir en disposant des starosties (biens de la république) et de la nomination à de nombreuses charges de l'État, mais ces prérogatives lui furent progressivement retirées par la Russie jusqu'à la création du conseil permanent dont j'ai déjà parlé.

Pour différent qu'il soit des autres royaumes européens, celui de Pologne souffrait comme celui de France d'un déficit chronique du Trésor public. Il arrivait au roi de devoir payer sur sa cassette tel ambassadeur ou tel agent. L'exemple qui suit est intéressant en ce qu'il montre l'état des finances et la mauvaise foi, proche de la bêtise, d'une partie de la noblesse. Il s'agit de construire un mur pour protéger Varsovie (plus de cent mille habitants alors) contre la peste :

Ceux qui avoient interet, a ce que Varsovie resta ouverte, à quiconque voudroit y entrer, soutenoient entr'autres, que de donner une enceinte à la Ville de Varsovie, ce seroit mettre des entraves à la liberté. Plusieurs semaines furent perduës, en ces absurdes disputes. Enfin la terreur du mal qui approchoit, vainquit les scrupules. Les Bourgeois offrirent une contribution volontaire : Beaucoup de Noblesse firent des dons gratuits ; le Roi fût le premier, qui mit la main à l'œuvre, et qui à ses fraix construisit tout ce tiers du rempart qui renfermoit la Ville, depuis la Vistule, jusqu'à l'endroit, où se terminoit le terrain appartenant a Ujazdow du coté de Wola. (p. 397)

Comble du cynisme, plusieurs diètes pilotées par l'ambassadeur de Russie votèrent une augmentation du budget pour rembourser les dettes du roi... sans voter de nouvelles recettes, voire en le chargeant de dépenses supplémentaires, ce qui ne fit qu'aggraver le déficit au lieu de le soulager.

Le sort d'un pays aussi faiblement armé, doté d'un gouvernement débile ne pouvait que dépendre étroitement du bon vouloir des trois puissances qui l'entouraient : la Russie, la Prusse, l'Autriche. Les deux dernières s'intéressaient assez peu à la Pologne jusqu'au moment où l'avidité de Frédéric II et sa soif de conquêtes lui firent tourner les yeux vers elle. Avant cette époque, la Russie et la France (qui avait soutenu Stanislas Leszczyński, beau-père de Louis XV) exerçaient en Pologne l'influence prépondérante. En dépit de la menace qu'une telle conduite faisait peser sur l'indépendance du pays, les magnats n'hésitaient pas à solliciter l'aide étrangère pour assurer leur prééminence sur les affaires polonaises : les Czartoryski étaient soutenus par la Russie, et les Potocki, l'âme du sarmatisme, qui se faisaient appeler les *Patriotes*, avaient l'oreille de la France.

Stanislas Auguste ne dissimule pas (et, semble-t-il, ne regrette pas) qu'en 1763, sa famille et lui firent appel à la jeune impératrice de Russie et surtout à ses subsides pour former une confédération qui leur aurait permis de retrouver en Pologne et auprès de la cour de Saxe un rôle perdu au profit des Potocki et de leurs alliés. De grosses sommes d'argent furent versées pour acheter des armes, mais un changement de politique à Saint-Pétersbourg fit avorter le projet.

À la suite de l'élection de Stanislas Auguste, le marquis de Paulmy, ambassadeur de France à Varsovie, quitta ostensiblement son poste et le ministère Choiseul tarda plusieurs années à reconnaître le nouveau roi. Eut-il raison ? Ne laissait-il pas

la place libre à la Prusse et à l'Autriche ? Mais la France avait-elle encore les moyens de peser en Pologne ? Il est certain que pour Stanislas Auguste, le modèle de la monarchie était plus à trouver du côté de Londres que de Paris. Sans doute la France n'aurait-elle pu empêcher le redoutable mécanisme qui allait, selon Stanislas, mener au premier partage. Le *primum movens* fut :

Voltaire [qui] mettant sa gloire à étendre Ses Maximes de la tolerance, ne cessoit d'aiguillonner l'Amour propre de l'Imperatrice, par tant d'écrits repetés, dans les quels il affectoit, de mettre en elle seule, l'espoir de la destruction des préjugés Antiphilosophiques. (p. 321)

À la suite de quoi, on a vu que Catherine, par son ambassadeur Repnine, fit demander l'égalité civile pour toutes les confessions chrétiennes à la diète de 1766. Pour mesurer la sujétion de la Pologne, il suffit de signaler qu'en 1767, Repnine, voyant que la diète s'opiniâtrait à refuser ce qu'il exigeait, fit arrêter et envoyer sans autre forme de procès quatre hauts personnages de l'État en Sibérie où ils restèrent prisonniers cinq ans ! La bonne cause prêchée par Voltaire motivait assurément cette injustice aux yeux de l'impératrice. Le roi ne s'y trompa point :

Repnin sentoit cependant, à quel degré la démarche [...] étoit criante et dangereuse, puisqu'il ne s'agissoit pas moins, que d'enfreindre tous les droits des Gens, et de contredire par le fait, toutes les phrases de tant de déclarations, et d'actes publics, par les quels l'Impératrice avoit tant de fois dit, qu'Elle chérissoit, et prétendoit protéger les droits et libertés de la Nation Polonoise en général, et de chacun de ses individus en particulier. (p. 348)

Les exigences de la Russie, le dépit des confédérés de Radom, le cynisme de Repnine furent les causes de la confédération de Bar et du premier partage, comme je l'ai dit. Toutefois, Stanislas ne prétend pas que les effets de cet engrenage étaient prévus jusqu'à l'acte final ; Catherine regretta même le coup de force de son ambassadeur contre les quatre exilés, mais deux choses sont certaines aux yeux du roi : l'égalité civile ne pouvait avoir d'autres conséquences que la confédération, les troubles qu'elle fit naître, l'intervention russe et le démembrement ; par ailleurs, Stanislas ne disposait d'aucune marge de manœuvre. Bien sûr, Diderot se complut à jouer les Catons :

Si Poniatowski eût imité Trajan, il se serait comblé de gloire dans toute l'Europe ; il eût été l'idole de son pays, et sa conduite généreuse aurait étrangement déconcerté les puissances copartageantes de la Pologne. Il fallait assembler une diète, prendre le sceptre et la couronne, les déposer et dire : "Si vous en connaissez un plus digne que moi de régner sur vous, nommez-le." Ou il eût obtenu d'un consentement unanime de la nation une autorité qu'il abdiquait ; ou il eût laissé à un autre le soin de sauver la patrie du péril qui la menaçait ⁽⁸⁾.

Mais, à plusieurs reprises, le roi souligne (et Stackelberg, l'ambassadeur de Russie, le lui répète) que son abdication aurait été suivie pour la Pologne de malheurs encore plus douloureux. Ce qui était vrai si on se souvient que le premier partage (et les suivants) ne suscita aucune réaction parmi les autres cours d'Europe. Pour soupeser le joug imposé au roi, les copartageants imposèrent qu'une diète entérinât le démembrement – à laquelle le *liberum veto* fut prudemment suspendu. Cette diète de 1773 est encore aujourd'hui un objet d'exécration en Pologne, mais à la première difficulté élevée par le roi, des soldats prussiens furent logés chez ses proches ! (p. 478) Le plus amer pour lui était la contrainte qui lui imposait de ménager la

Russie ; en effet, Frédéric II dont la fourberie était constante occupait en Pologne un territoire qui excédait ce qui lui était attribué aux termes du traité de partage : il supportait mal que Danzig lui ait échappé et cherchait par tous les moyens à contrôler le commerce sur la Vistule. La cour de Vienne n'empiétait pas moins et se justifiait par l'exemple du roi de Prusse. Stanislas Auguste n'avait d'autre recours que de porter ses plaintes auprès de Stackelberg puisque la Russie avait imposé à la Pologne, outre le conseil permanent, sa "garantie" sur les formes du gouvernement (dont l'inévitable *liberum veto*) et les frontières telles qu'elles venaient d'être délimitées par la diète de 1773. La Russie réagissait mollement aux doléances de Stanislas Auguste, et surtout sa réaction était toujours payée d'exigences nouvelles, ce dont le roi se lamentait :

Bien des fois, au milieu de ses peines les plus piquantes, le Roi se disoit à lui-même : "Je me trouve à peu près dans la position de ces Rois d'Egypte, de Sirie, ou d'Asie Mineure, aux quels, les Romains envoioient des Inspecteurs, sous le Nom d'Ambassadeurs ou de Proconsuls. Quels déboirs, n'ont-ils pas été obligé de devorer ! pourquoi ? par ce qu'ils étoient eux et leur Roïaume, à la merci de l'humeur, et des rapports de ceux, que Rôme leur envoioit, et aux quels seuls, Rôme ajoutoit foi. Encor ces Rois là, avoient-ils dans leurs richesses, les moïens d'obtenir quelque fois justice, ou du moins moderation, à Rome. Mais ici, mes moïens ne suffisent pas pour Petersbourg. Il faut donc ne m'occuper que de tirer du representant, le moins mauvais parti que possible. Et pourquoi ? beaucoup moins pour me servir moi-même, que pour diminuer le mal, que Stackelberg peut et est si fort porté à faire journellement à la Pologne." (p. 584)

Afin d'aider Jean-Jacques Rousseau dans sa réflexion, Michel Wielhorski avait rédigé à son intention un tableau de la Pologne qui a été récemment retrouvé⁽⁹⁾. Vu la position de Wielhorski dans la confédération de Bar et son attachement au sarmatisme, on devine aisément les couleurs de son tableau. Il dut séduire le "républicain" Rousseau d'autant que celui-ci voyait ses propres ennemis, Grimm en tête, vanter le camp des ennemis de Wielhorski, à savoir la Russie et son impératrice. Mais plus que de la partialité de Wielhorski, plus encore que de la sienne qui l'entourait de pièges et de persécuteurs, Rousseau devait se défendre de ses propres théories, veiller à ne pas plier la Pologne à ses visions politiques, mais au contraire adapter celles-ci à la vieille République – ce qui lui fut difficile.

À la vérité, la Pologne de Jean-Jacques Rousseau était ce qu'il voulait qu'elle fût et non ce qu'elle était réellement. À partir des informations de Wielhorski, son imagination s'enflamme et lui peint une espèce de République à la romaine (au moins, telle que Rousseau la rêvait) : fière, austère, égalitaire, cultivant un patriotisme ombrageux et religieusement attachée à son indépendance... quand, au même moment, les cours voisines discutaient le partage !

La Pologne n'est que le *pré-texte* (les *Considérations* étant le texte) ou l'élément déclencheur d'une réflexion qui se donne pour but essentiel l'application des théories du *Contrat social* et des grands textes de 1762-1764. Dans cette perspective, les *Considérations* offrent un intérêt considérable en ce qu'elles complètent la pensée politique de Rousseau. Entre la Pologne de Wielhorski et le

projet du philosophe, il y a eu assurément contact, mais un contact bref : très vite, le dernier construit un *modèle*, dirait-on aujourd'hui, qui ne doit guère plus à la réalité que celui du père Ubu.

Le gouvernement de Pologne conçu selon Rousseau rejoint au moins la confédération de Bar sur un point : la limitation du pouvoir royal. Mais les motivations de l'un et de l'autre sont bien différentes : Rousseau voit dans la puissance royale l'ombre de la tyrannie qui s'avance ; les confédérés rejettent toute forme d'ordre public qui limiterait la liberté ou plutôt la licence individuelle – tout comme ils défendront le don volontaire contre l'impôt fixé par la loi et obligatoire. En revanche, Rousseau, les confédérés et Catherine II sont tous d'accord (de nouveau pour des raisons opposées) pour refuser l'hérédité du trône qui renforcerait le pouvoir du monarque, ainsi que pour réduire son droit de nomination aux grandes fonctions d'État et la distribution des starosties, pourtant reconnus par les *pacta conventa*.

Ayant soigneusement circonscrit le rôle du roi, fixé le mode de son élection, Rousseau, dans sa conclusion, examine le cas particulier de Stanislas Auguste :

Au reste, quand vous serez délivrés de ces cruels hotes, gardez-vous de prendre à l'égard du Roi qu'ils ont voulu vous donner aucun parti mitigé. Il faut, ou lui faire couper la tête comme il l'a mérité ; Ou sans avoir égard à sa première election qui est de toute nullité, l'élire de nouveau avec d'autres Pacta conventa par lesquels vous le ferez renoncer à la nomination des grandes places. Ce second parti n'est pas seulement plus humain mais plus sage ; j'y trouve même une certaine fierté généreuse qui peut-être mortifiera bien autant la Cour de Petersbourg que si vous faisiez une autre election. Poniatowski fut très criminel, sans doute, peut-être aujourd'hui n'est-il plus que malheureux ; du moins dans sa situation presente il me paroît se conduire assez comme il doit faire en ne se mêlant de rien du tout. Naturellement il doit au fond de son cœur desirer ardemment l'expulsion de ses durs maitres. Il y auroit, peut être un heroisme patriotique à se joindre pour les chasser aux Confédérés : Mais on sait que Poniatowski n'est pas un heros. D'ailleurs outre qu'on ne le laisseroit pas faire et qu'il est gardé à vue infailliblement ; devant tout au R[usse] je déclare franchement que si j'étois à sa place je ne voudrois pour rien au monde être capable de cet héroisme-là.

Je sais bien que ce n'est pas la le Roi qu'il vous faut quand votre réforme sera faite ; mais c'est peut être celui qu'il vous faut pour la faire tranquillement. Qu'il vive seulement encore huit ou dix ans, votre machine alors ayant commencé d'aller, [...] vous n'aurez pas peur de lui donner un successeur qui lui ressemble ; mais j'ai peur moi qu'en le destituant simplement vous ne sachiez qu'en faire et que vous ne vous exposiez à de nouveaux troubles. (pp. 1039-1040)

L'influence de Wielhorski est manifeste dans l'image d'un roi passif et couard. Toutefois, Rousseau, qui sait être lucide et cohérent, prend soin de ne pas joindre sa voix à celles des confédérés qui appellent au détronement.

Pour lui, la source de l'autorité politique ne peut couler que de la "puissance législative" et elle est toujours menacée par les entreprises de la "puissance executive". Il se méfie des États trop vastes où le législateur "ne peut agir que par deputation" (p. 978). C'est pourquoi le système à trois temps polonais lui plaît assez : a) les diétines ante-comitiales réunissaient tous les nobles par région ; ils élisait leurs députés à la diète et leur donnaient des instructions ; b) la diète légiférait (en

principe) ; c) dans les diétines de relation, les députés rendaient compte à leurs électeurs. Comme la diète jouit d'un pouvoir absolu, il est impératif que le député, sauf à courir le risque de le voir céder à la corruption, soit tenu de "suivre exactement" les instructions reçues et de "rendre un compte sévère" (p. 979) à la diétine de relation. Le système était malheureusement grippé depuis longtemps et les *Mémoires* de Stanislas Auguste montrent que les diétines n'étaient pour les magnats que l'occasion de déployer l'efficacité de leurs réseaux – ce que l'on appelait joliment la "popularité".

Il est un grave défaut de la Pologne qui n'a pas échappé à Rousseau et auquel il ne parvient pourtant pas à trouver une solution convaincante : il dénonce à juste titre les milices privées dont Stanislas Auguste a souligné l'action déplorable lors de l'établissement des tribunaux. Rousseau se garde bien de dire par quel moyen : c'est qu'il aurait fallu un exécutif assez redoutable pour se faire obéir, ce à quoi le philosophe ne peut se résoudre. Son embarras va plus loin : il est favorable aux confédérations en ce qu'elles émanent des citoyens et préservent la liberté publique, mais que peut une confédération sans les armées des magnats ?

Rousseau est plus cohérent quand il traite le *liberum veto* et l'analyse très fine qu'il en propose ne dut pas trop plaire à Wielhorski. Avec son habituelle concision, il dit tout en peu de mots : le *liberum veto* est "bon dans la formation du corps politique ou quand il a toute sa perfection" (p. 995). L'unanimité est consubstantielle de la création de la société, du contrat social ; nul ne peut être contraint d'entrer dans la société, elle doit recueillir à sa création l'assentiment de chaque membre. Ensuite et jusqu'à la "perfection" du corps politique (que Rousseau ne définit pas), la pluralité est la règle.

Signalons par parenthèse que Voltaire, qui jouait dans la même période l'équilibriste entre Catherine, Frédéric et Stanislas Auguste, rejoint Rousseau en espérant "que le *liberum veto*, qui n'est que le cri de la guerre civile, sera aboli sous son règne." (10) Mais faut-il souligner que son aveuglement n'est pas moins profond que celui de Rousseau puisqu'il adresse ces lignes à Frédéric, qui soutenait le *liberum veto* aussi fermement que Catherine, puis ajoute : "Comment pourrait-il [Stanislas Auguste] être fâché contre ceux qui punissent ses assassins, et qui lui laissent un beau royaume où il pourra être le maître ?" Sans commentaire.

Non sans courage et au risque de déplaire fortement à Wielhorski et à ses amis – mais Rousseau s'en souciait-il ? – il s'oppose avec fermeté au servage. Exceptionnellement, il ne reste pas au niveau des grands principes, ce qui était le cas de la plupart des philosophes en cette affaire. Il décrit avec précision les voies à emprunter pour "affranchir vos peuples" (p. 974). Pas d'illusion non plus sur une liberté qui résoudrait de son seul fait les difficultés qu'elle susciterait :

La liberté est un aliment de bon suc mais de forte digestion ; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces peuples avilis qui se laissant ameuter par des ligueurs osent parler de liberté sans même en avoir l'idée, et, le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que pour être libres il suffit d'être des mutins.

À l'autre extrémité de la société, Rousseau recommande une législation qui "tende toujours à diminuer la grande inégalité de fortune et de pouvoir" (p. 1002). Il voit, et comment ne pas le voir ?, les fortunes colossales, parmi les premières d'Europe, des magnats, les mêmes dont certains mobilisent des milices de plusieurs milliers d'hommes. Rousseau a raison en théorie : une bonne république suppose une

homogénéité des fortunes, mais il est muet sur les moyens d'y parvenir en Pologne. Méconnaissance encore de la réalité polonaise dans les lignes consacrées à l'impôt. Même s'il renonce à établir un cadastre (trop long et trop coûteux), il ne sait pas que Stanislas Auguste avait les plus grandes peines du monde à cartographier le pays, opération pourtant nécessaire à la suite du partage :

L'ignorance et les préjugés des provinciaux [...] produisirent des soupçons, comme si le vrai but des Géomètres que le Roi fésoit voïager, étoit de connoître et d'évaluer les fortunes de tous les particuliers, pour produire un cadastre général qui devoit amener des impositions nouvelles. Cette préoccupation pensa devenir fatale à plusieurs de ces Géomètres, et les empecha en bien des endroits, de remplir leur tâche (p. 534)

Rousseau perd enfin tout contact avec la Pologne dans le chapitre des *Considérations*, intitulé "Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement". Il imagine d'organiser en trois corps hiérarchisés "tous les membres actifs de la République" (p. 1020) et élabore un appareil détaillé d'élections et de fonctions, propre à chaque corps ⁽¹¹⁾. L'idéal absolu, ou l'utopie.

Bien qu'il tende invariablement à l'idéalisation ou qu'il se montre incapable de mettre ses théories en pratique, Jean-Jacques Rousseau, certainement influencé par la représentation "romaine" qu'il se fait de la Pologne, découvre intuitivement et dans le temps où l'Europe entière croit sa disparition inéluctable (et Stanislas Auguste ne fait pas exception) le nerf, le ressort qui la maintiendra en vie. La Pologne selon Rousseau ne pouvait exister sans un vif sentiment patriotique, et qui peut douter aujourd'hui qu'il fut le moyen par lequel elle surmonta les partages du XVIII^e siècle et les malheurs du siècle suivant ? La découverte de Rousseau fut l'effet d'une coïncidence heureuse liée en partie à ses idées et en partie à la Pologne. Pour lui, une société moderne, républicaine suppose une forte identité – des "institutions nationales" – qui fonde le patriotisme, d'où l'importance de l'éducation qui à la fois enseigne la vertu et inscrit les institutions dans le cœur des citoyens. L'*européanisme* qui gomme les propriétés nationales est à proscrire. Or, la Pologne concentrait dans le sarmatisme tout un corps de valeurs, mêlant traditions, structures sociales, religion, politique *etc.* Et ce qui était aux yeux du roi (et des Lumières) un ramassis d'obscurantisme et de grossièreté devient à ceux de Rousseau le creuset du patriotisme, ce que confirme de façon admirable *Pan Tadeusz* (1834), le grand poème romantique d'Adam Mickiewicz.

La vigueur d'une nation pour Rousseau est à la fois le ferment et le fruit du patriotisme. Le sarmatisme conservait assurément des défenseurs acharnés, et la confédération de Bar ne faisait que prouver au philosophe cette vigueur patriotique. Mais les sacrifices attendus pour l'entretenir étaient inacceptables et de nouveau il s'éloigne de la réalité : toujours hostile aux pays de grande taille, il va jusqu'à accepter l'idée d'un partage qui, en resserrant les frontières, concentrerait en la renforçant la vigueur du pouvoir et aiderait la réalisation des réformes. Il conseille dans le même sens de

rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition ; former des ames courageuses et désintéressées ; appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie, rendre l'argent méprisable et s'il se peut inutile (pp. 1003-1004)

On mesure le chemin à parcourir qui (heureusement ?) ne sera jamais parcouru et personne en Pologne ne se félicitera deux ans plus tard du premier partage.

La vigueur pouvait toutefois opérer un autre miracle : chaque citoyen doit être un soldat (on retrouve l'exemple suisse souvent cité par Rousseau), d'où la nécessité d'être en bonne forme et la conduite conseillée il y a un instant. Une armée de conscrits a de surcroît l'avantage majeur de ne pas menacer un gouvernement républicain. La tactique n'est pas oubliée : "Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous ; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément" (p. 1018). Proposition moins idéaliste qu'il n'y paraît : jusqu'au dernier partage, une guerre de partisans tentera souvent les Polonais, mais il aurait fallu compter sur la participation des paysans et d'abord... abolir le servage.

Les *Considérations*, bien que l'auteur eût demandé à Wielhorski de ne pas les communiquer sans son accord, finirent par arriver, probablement grâce aux bons soins de Grimm qui ne ratait aucune occasion de créer des tracasseries à Rousseau, entre les mains du roi. Sa réaction apparaît dans un courrier adressé à Grimm, le 17 avril 1773, soit deux jours avant l'ouverture de la diète de Poniński qui allait entériner les traités de partage :

C'est au milieu de ces funestes effets de nos dernières confédérations que me sont parvenues les Considérations de J.-J. Rousseau sur notre gouvernement. En y voyant les confédérés qualifiés de gens qui ont actuellement sauvé l'État, il m'a fallu sentir avec douleur combien nos philosophes modernes sont atteints du vice de la flatterie. Rousseau n'a voulu voir ni reconnaître d'ennemis ni de dangers pour la Pologne que dans la personne de son roi, parce qu'il adresse son écrit à l'agent des confédérés, sans vouloir se souvenir que ce même agent, le comte Wielhorski, a été à Moscou y demander cette même garantie qui a fait le malheur de la Pologne depuis sept ans [...] Mais au moins Rousseau ne flatte que des gens qui sont eux-mêmes dans le malheur, peut-être il n'a cru être que poli ou consolateur. Mais que dire des philosophes qui prodiguent l'encens à l'oppresseur heureux, sur l'objet même de ses injustices ! [...] Mais pour revenir à l'ouvrage de Rousseau, la feuille de février [1773 dans la Correspondance littéraire] a presque épuisé tout ce qu'il y aurait à en dire, il n'est même presque pas susceptible d'une analyse ou d'une réfutation exacte. Cet ouvrage me paraît être en politique ce que les grotesques de Raphaël aux galeries du Vatican sont en peintures. Cet artiste sublime en y rassemblant mille objets qui ne paraissaient devoir jamais se rencontrer, des couleurs même qui se choquent et blessent l'œil du spectateur, a pourtant semblé vouloir lui dire çà et là dans cette composition : Reconnaissez Raphaël ! Quelques figures, quelques contours semblent trahir son déguisement et il y a à apprendre et à profiter dans cet ouvrage bizarre. Je regarde du même œil celui de Rousseau sur la Pologne. Probablement aussi que s'il eût puisé dans d'autres sources, ses notions sur notre histoire, nos lois et nos mœurs, il eût écrit tout différemment (12).

On est surpris du ton mesuré, voire de l'indulgence du roi – peut-être le manuscrit qui lui avait été remis ne renfermait-il pas les lignes appelant à "lui faire couper la tête" ; Wielhorski demandera qu'elles soient retirées des premières éditions (1782). En revanche, l'allusion à Voltaire, infatigable thuriféraire de Frédéric II ("l'oppresseur heureux"), est à peine voilée.

En raison des circonstances terribles, il se dégage de cette lettre un sentiment de grande tristesse comme si le roi regrettait d'avoir raison, que les fiers Sarmates ne se soient révélés qu'une pâle et lointaine copie des citoyens romains, impuissants à changer le cours de l'histoire. Les *Considérations*, comme il le perçoit aussi, n'offrent aucune prise à la critique ; c'est une belle machinerie intellectuelle, fermée sur elle-même, nourrie d'informations partiales où ne surnagent que quelques idées qui peuvent intéresser la Pologne. En un mot : comme les grotesques de Raphaël, une image déformée et grimaçante de la réalité. Il n'est toutefois pas sûr que la comparaison de Rousseau avec Raphaël ait réjoui Grimm.

Il est temps de conclure. Ces deux esprits d'exception, au même moment, à propos de la même réalité, disent le contraire l'un de l'autre. Stanislas Auguste, qui a coté en n° 1 de sa bibliothèque l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, qui est abonné à la *Correspondance littéraire*, organe de diffusion des idées nouvelles, remet en cause dans ses *Mémoires* un des principes majeurs des Lumières : l'homme, fût-il le roi le plus éclairé, n'est pas maître de sa propre histoire. Non seulement Stanislas Auguste échouera à réformer l'État, mais la Pologne sera rayée de la carte pour plus d'un siècle et il faudra l'épouvantable cataclysme de la Première Guerre mondiale pour qu'elle renaisse. Rousseau adopte une position diamétralement opposée : les Polonais peuvent changer le cours des choses ; les événements montreront qu'il a tort.

En répondant à la sollicitation de Wielhorski, il prenait rang dans la jeune cohorte des intellectuels engagés. Il ne s'agissait pas seulement d'élaborer un plan de gouvernement général comme le *Contrat social*, mais bien de travailler sur une situation donnée. Les coups d'essai de nos penseurs français (ou genevois) ne furent pas des coups de maître. J'ai évoqué le rôle de Voltaire, fermement dénoncé par Stanislas Auguste. Celui de Rousseau n'est guère plus brillant : emporté par son imagination, il conforte la fraction la plus rétrograde de la noblesse polonaise et accorde bien peu d'attention à la dure loi du réel. Diderot avait saisi son travers, qui écrivait peu après que les *Considérations* eurent commencé à circuler :

Jean-Jacques est tellement né pour le sophisme, que la défense de la vérité s'évanouit entre ses mains ; on dirait que sa conviction étouffe son talent. Proposez-lui deux moyens dont l'un péremptoire, mais didactique, sentencieux et sec ; l'autre précaire, mais propre à mettre en jeu son imagination et la vôtre, à fournir des images intéressantes et fortes, des mouvements violents, des tableaux pathétiques, des expressions figurées, à étonner l'esprit, à émouvoir le cœur, à soulever le flot des passions ; c'est à celui-ci qu'il s'arrêtera. Je le sais par expérience. Il se soucie bien plus d'être éloquent que vrai, disert que démonstratif, brillant que logicien ; de vous éblouir que de vous éclairer (13).

C'était ce même Diderot qui avait répondu à l'appel de Catherine de Russie, réclamant ses conseils, fait en 1773-1774 le voyage de Saint-Petersbourg, mais repris sa liberté en annotant sans complaisance ni reniement les instructions de l'impératrice "pour la confection des lois" (*Observations sur le Nakaz*). Malheureusement pour Stanislas Auguste, aucun philosophe français ne fit le voyage de Varsovie.

NOTES

- (1) Jean-Jacques ROUSSEAU, *Œuvres complètes*, Paris, 1964, t. III, pp. 1 *sq.*
- (2) *Correspondance inédite* du roi STANISLAS-AUGUSTE et de Madame GEOFFRIN, Paris, 1875, p. 384.
- (3) ROUSSEAU, *éd. cit.*, t. III, pp. 950-1042. Dans la suite, les références à cette édition seront données entre parenthèses au fil du texte. L'édition des *Considérations* que j'ai préparée avec Anna Krwawicz doit paraître en 2013 dans les *Œuvres complètes* dont la publication est en cours chez Garnier, Paris.
- (4) ROUSSEAU, *éd. cit.*, t. I, pp. 836 et 963.
- (5) STANISLAS AUGUSTE, *Mémoires*, Paris, 2012, pp. 61 *sq.*
- (6) *Id.*, *ibid.*, p. 29. Dans la suite, les références à cette édition seront données entre parenthèses au fil du texte.
- (7) RGADA à Moscou, f. 1, op. 1, delo 19a.
- (8) DIDEROT, *Réfutation d'Helvétius*, *Œuvres complètes*, Paris, 1971, t. XI, p. 646.
- (9) AGAD à Varsovie, collection d'Anna Branicka, 9.
- (10) VOLTAIRE, lettre à Frédéric II, 22 avril 1773, *Correspondance*, Paris, 1987, t. XI, p. 325.
- (11) Dans sa quête de transparence, il ne voit pas la menace qu'il fait peser sur la liberté, inséparable de l'intimité : "C'est de faire en sorte que tous les Citoyens se sentent incessamment sous les yeux du public" (p. 1019).
- (12) *Correspondance privée* de Frédéric-Melchior GRIMM, Genève, 2009, pp. 270-271.
- (13) DIDEROT, *op. cit.*, p. 482.